
Compte-rendu du conseil d'école du 2 Mars 2021- **ANNULE EN PRESENTIEL**

Présents :

Parents d'élèves :

Enseignants :

Mairie :

DDEN :

Excusés :

Inspectrice Lyon8-Vénissieux :

Parents d'élèves :

Enseignants :

DDEN :

RASED :

Présentation de l'ordre du jour

1. Approbation compte-rendu du conseil d'école du 3 novembre 2020

PV à valider par mail

2. Vie de l'école

- 2.1 Effectifs de l'école : Prévisions des effectifs / l'année 2021-2022
 - o Inscriptions : 70 arrivées de CP annoncées à cette date.
 - o 78 départs de CM2 l'an prochain.
 - o Les inscriptions de CP vont commencer très prochainement par mail, comme l'an dernier. Les familles vont recevoir une information par mail et par courrier dans les carnets de liaison.
- 2.2 Prise en charge des enfants en difficulté / AESH et des enfants allophones UPE2A

Il est important de mettre à jour les coordonnées des parents en cas de changement de numéro de téléphone / adresse postale et adresse mail et nous les transmettre

 - o **Le RASED** poursuit les prises en charge, 71 demandes d'aide ont été faites par l'ensemble des enseignantes :
 - Mme Fleury suit des élèves de cycle 2 (11CP,6 CE1,4 CE2), elle a également réalisé une action de prévention sur les émotions avec les 2 classes de CP et les 3 classes de CP/CE2 ainsi qu'une action de prévention sur l'amitié en classe de CM1B.
 - Mme Tcherkachine accompagne des élèves de cycle 2 essentiellement. Elle a aidé les enseignantes à faire passer les évaluations en lecture – fluence avec les CP et les CE1 en septembre et janvier ainsi que des tests de pré-orientation en SEGPA pour plusieurs élèves de CM2.
 - Mme Schweitzer a rencontré plusieurs élèves avec leurs familles en rendez-vous mais aussi pour établir des bilans pour des dossiers MDPH ou d'orientation ou encore pour des conseils. Les RDV peuvent être pris avec la psychologue de l'EN en laissant un message avec les coordonnées au 04-78-76-10-81.
 - o **Les APC** continuent selon les classes, sur un travail spécifique, sur des difficultés passagères notamment dans le domaine de la langue écrite / orale. Cette prise en charge a lieu principalement sur le temps méridien par l'enseignant de la classe.
 - o **Un bon nombre d'équipes éducatives** ont eu lieu pour faire un point sur les difficultés et les prises en charges possibles au sein de l'école ou à l'extérieur pour des élèves ayant des difficultés scolaires (apprentissage/comportement). Il s'agit d'une instance regroupant l'équipe pédagogique, la famille et les partenaires extérieurs durant laquelle nous faisons un bilan de la situation de l'enfant à l'école et de trouver ensemble des solutions ou de faire des propositions pour l'aider.
 - o **Quelques dossiers d'orientation en classe de 6^{ème} SEGPA** pour la prochaine rentrée ont été établis avec l'accord des familles, ils sont en cours de traitement à la DSDEN du Rhône
 - o **Plusieurs équipes de suivis de scolarité** ont déjà eu lieu, d'autres sont à venir pour les élèves notifiés à la MDPH. Quelques dossiers MDPH sont en attente de réponse de la commission. Actuellement nous avons 17 enfants notifiés sur l'école et bénéficient d'aide

humaine effectuée par 5 AESH. Une AESH est en ASA (autorisation spéciale d'absence COVID) qui devrait effectuer son service à la fois en maternelle et en élémentaire.

- **UPE2A** : Mme Crozet remplacée par Mme Hannot est présente sur l'école toute la semaine. 16 élèves sont pris en charge par le dispositif allophone
- **Stage de réussite** est proposé aux vacances d'avril, durant la première semaine du 12 au 16 avril 2021 pour les élèves du CP au CM2 qui sera assuré par 4 enseignantes. 24 élèves sont inscrits. Le stage aura lieu à l'école tous les jours de 9h à 12h y compris le mercredi.

- 2.3 - Fonctionnement de l'école : respect des règles sanitaires et de fonctionnement au niveau des enfants et des parents : absences, mails, blog, règlement intérieur

○ **Port du masque** : À la suite du nouveau protocole sanitaire daté du 1^{er} février 2021, *Les masques « grand public » de catégorie 1 sont désormais obligatoires pour les élèves et les personnels : les masques faits maison sont donc proscrits. Il appartient toujours aux parents de fournir les masques en nombre suffisant. Merci de mettre des masques dans un sachet plastique en cas d'oublis de masques ou élastiques qui lâchent, masques salis, Trop d'enfants viennent encore sans masque à l'école. Il est difficile de leur faire comprendre que c'est obligatoire, pour le bien et la santé de tous (eux, leurs familles, ...) Nous comptons sur vous pour votre aide auprès de vos enfants.*

○ Encore trop de parents n'informent pas l'école de l'absence de leur enfant par mail. Il est nécessaire d'excuser toutes les absences par mail de préférence (ce.0693961f@ac-lyon.fr) et de compléter le carnet de liaison au retour de l'enfant à l'école en fin de carnet.

○ **RAPPEL** : aucun départ d'enfant de l'école ne peut avoir lieu en dehors des heures d'entrée et sortie de l'école (début /fin de ½ journée ou aux récréations 10h/15h) pour des rendez-vous extérieurs. Les RDV extérieurs doivent être pris sur le temps scolaires qu'à titre exceptionnel exceptés pour les élèves en situation de handicap ou suivis réguliers (et à ce titre une demande d'autorisation de sortie doit être complétée – voir avec la direction de l'école ou l'enseignant).

○ **RAPPEL** : vous pouvez consulter le blog de l'école pour obtenir toutes les données administratives nécessaires concernant l'école ainsi que les informations urgentes : <https://parilly-elementaire.blog.ac-lyon.fr/>

○ **Règlement intérieur** : Merci de vous référer au règlement intérieur pour l'usage du téléphone interdit aux élèves, vêtements oubliés, respect du matériel scolaire, rendez-vous avec un enseignant ou directrice, ...

- 2.4 Actions qui ont eu lieu en période 2 et 3 :

- **Le Cycle piscine** a été suspendu pour les classes de CP ainsi que les élèves de CM2
- **Projet arts plastiques** avec l'artiste Azzouz Seffari a commencé en Janvier et se poursuit jusqu'en Avril (10 séances pour chacune des 5 classes participantes. Une exposition aura lieu dans le hall de l'école. Ce projet devait se dérouler l'an dernier et a été reporté. Il s'agit d'un travail autour de l'eau. intitulé « Là où les eaux se mêlent » en partenariat avec les ateliers municipaux de la ville de Vénissieux, financé par la commune.
- **Projet Laïcité** proposé par les DDEN : participation de la classe de CM2 B et C de Mmes Hyvernat et Plantade - autour de la création d'une chanson sur l'égalité fille – garçon. Un enregistrement vidéo a été fait par les services de la Mairie.

- 2.5 Actions pédagogiques en cours ou à venir en lien au projet d'école

- **Action ECOLOUPOULE** : action EDD contre le gaspillage du pain – donner une seconde vie - récolte de pain rassis entre le 22/02 et 14/05 – 2 conteneurs ont été prêtés par la Mairie pour la durée de l'opération.
- **Projet Balades sensorielles** : poursuite de l'action pour 5 classes autour de l'appréhension de la nature par les sens commencée à l'automne.
- **Projets EDD** : Présentation d'un éco-projet – **VEGETALISATION des cours** à la mairie et partenaires – Une rencontre avec les services de la mairie est à définir pour poursuivre la

- définition du projet – présentation budget Mairie 2022-
- + Labellisation de l'école : actions nettoisons notre quartier, notre école – date à définir – dernier trimestre
- **Projet Grandes Terres** pour la classe UPE2A en avril
- **Liaison GS-CP** → le contenu est à définir en fonction de l'évolution des consignes sanitaires
- **Projet « devenir collégien »** : les classes de CM2 et les classes 6^{ème} → format différent, les élèves feront une visite virtuelle du collège par l'intermédiaire d'un document diffusé dans leur classe. Un échange questions-réponses (Foire aux questions) aura lieu également avec des élèves de 6^{ème}.
- **Projet avec la médiathèque** avec la classe de CE1C : visite prévu fin Mars
- **Projet théâtre avec la compagnie « Le ruban Fauve »** autour de la pièce de théâtre « l'enfant océan » avec les 3 classes de CM2 – représentation aux familles prévu au théâtre de Vénissieux en Juin en fonction des conditions sanitaires
- **Projet théâtre** pour les 2 classes de CM1 avec la ville de Vénissieux se poursuit
- **Projets et actions de prévention avec l'infirmière scolaire Mme FRANCO** autour de l'hygiène bucco-dentaire (CP et CE1), l'alimentation (CP, CE1, CE2), des écrans et du sommeil avec l'Atelier Santé-ville pour les CM1 et la puberté avec les CM2.
- **Classe nature à Eyzin Pinet** pour les classes de CP/CE2 C et CM1 A, et les classes de CP/CE2B et CE1B.
- **Classe verte** pour les 3 classes de CM2 à Champagneux en Juin
- **Spectacle « J'ai avalé un pépin »** pour une dizaine de classe le 25/06 Juin

- 2.6 Questions des parents :

- *Quelle sera votre participation à la fête de l'école ? (spectacles, expo, chorale... ?)*

Pour la fête de l'école, si elle a lieu certaines classes pourront présenter des réalisations comme il y a 2 ans en arrière : spectacle, danse, chant, saynètes en fonction de l'évolution des restrictions sanitaires. Ceci sera à définir avec les classes, nous vous en informerons lors de la réunion de préparation conjointe avec la commission festive.

- *Qu'attendez-vous de l'association des représentants de parents d'élèves cette année ? Avez-vous des besoins spécifiques ?*

Une aide de financement pour la BCD : matériel pour l'aménagement de la BCD : serre-livres, achats livres, albums, ...

Soutien dans le projet de végétalisation (comme c'est déjà le cas d'après les retours de Mme Ruet)

Une aide pour les familles ne pouvant pas financer le départ en classe verte de leurs enfants

- *Il y a toujours autant de stationnement sauvage aux abords de l'école. Nous craignons de devoir attendre un malheureux accident pour qu'il y ait enfin une prise de conscience collective. Pourriez-vous proposer aux classes de cm1/cm2 de travailler sur une campagne de sensibilisation des parents afin d'élaborer une communication type flyer à coller dans le carnet ainsi qu'une communication sur le blog ?*

Nous ne pouvons pas faire l'éducation des parents. L'ensemble des classes travaille sur de nombreux projets en EMC au sein de l'école : autour du vivre ensemble, de la laïcité, du harcèlement, des dangers du cyberharcèlement, des dangers des réseaux sociaux, avec la participation à des semaines d'actions proposées au niveau territorial, académique ou national. Nous nous attelons à des projets et des actions en EDD et EMC et autres disciplines en lien aux programmes de l'éducation nationale avec les préoccupations de nos élèves et pas à celles des parents.

Se servir des enfants pour éduquer leur parent serait-il vraiment bien perçu ? Pourquoi pas une alternative, une participation des parents d'élèves volontaires pour créer des panneaux ou des épouvantails pour rappeler la proximité de l'école. Epouvantails déposés par les parents du quartier portant des panneaux, attention à nous...) + affiches/flyers à distribuer et afficher autour de l'école.

3. Partenariat avec la mairie

- 3.1 Budgets fournitures :

Crédits 2021 : Crédits libres + adjudicataires => 12 009,56 €

Les crédits sont versés à hauteur de 80% des effectifs prévisionnels pour la rentrée 2021.

Le reliquat sera versé sur la base des effectifs réels en septembre 2021.

- 3.2 Entretien et travaux de l'école

- **Les salles de réunion et de maîtres ne disposent pas de produits nettoyants/désinfectants utiles + chiffons pour le nettoyage des tables après les repas ou goûters ou réunions.**

La DEB peut mettre à disposition de la directrice un vaporisateur avec le produit désinfectant et 4 lavettes pour nettoyer la salle des maîtres ou salle de réunion. Ces produits ne doivent en aucun cas être laissés à la portée des enfants.

Madame PICOCHÉ agent de maîtrise du groupe scolaire va s'en occuper.

La directrice devra ensuite gérer le réassort avec les ADE.

- Il a été remarqué qu'il n'y avait actuellement pas de pénurie de papier et de savon dans les toilettes. Nous tenions à vous en remercier en espérant que cela perdure dans le temps (parents de la FCPE)

- **Aménagements et travaux échéancier :**

Pour donner suite à votre réflexion globale, avez-vous un échéancier concernant les travaux du bâtiment sud (accès PMR, peinture, pose de rideau dans chaque classe pour éviter la chaleur) ?

Un temps de réunion dédié aux différents usagers des locaux (direction d'école, enseignants, périscolaire, DEB...) sera programmé et adapté quant aux modalités d'information pour tenir compte de l'arrêt de Mme DAUBARGUES.

- **Besoins d'anneaux pour les 2 roues et d'un panneau « interdiction de fumer » sur le perron de l'école :**

Ces demandes sont en cours de traitement par Céline JALLAMION, technicienne DEE.

- **Brise-vues entre la salle Jeanne LABOURBE et la cour principale : il devait être installé durant les dernières vacances, c'est ce qui nous avez été confirmé lors du conseil d'école mais cela n'a pas été fait. Avez-vous une date ?**

Une incompréhension est survenue concernant le positionnement des brise-vues.

Ainsi la pose de brise-vues a bien été effectuée au niveau de la maternelle située côté élémentaire.

En ce qui concerne ceux entre la salle Jeanne Labourbe et la cour principale de l'élémentaire, ils seront à l'étude sur le budget 2022.

- 3.3 Sécurité à l'école

- **Sécurité aux abords de l'école : espace devant le portail/zone d'attente, serait-il possible de banaliser avec un marquage au sol permanent (peinture) un espace réservé pour la sortie des élèves ?**

La demande a été prise en compte par la DCV. Le traçage sera fait dans les meilleurs délais

- **Réponse de la métropole concernant le projet d'affichage et/ou de marquage au sol pour informer de la présence d'une école sur l'avenue Jules Guesde ?**

La Ville est en attente de réponse de la Métropole.

- **Persistance du stationnement sauvage au niveau du feu de la rue Jeanne Labourbe et sur le long de la piste cyclable.**

La police municipale réalise autant de passages que possible aux heures d'entrée et de sortie des élèves. L'ensemble des 21 groupes scolaires de la Ville sollicitent les passages de la police, ce qui

explique l'impossibilité d'une présence continue d'un équipage. Afin d'assurer la sécurité des élèves, de nombreuses barrières sont d'ores et déjà installés rue Jeanne Labourbe côté maternelle.

- 3.4 Le périscolaire - la cantine : locaux et effectifs/ transition des différents temps, activités proposées, communication.

Questions/réponses :

- **Quelle sera votre participation à la fête de l'école ?**

Le périscolaire participera à la fête de l'école, selon les modalités d'organisation qui seront définies lors de la rencontre prochaine avec Mme RUET.

- **Qu'attendez-vous de l'association des représentants de parents d'élèves cette année ? Avez-vous des besoins spécifiques ?**

Poursuivre le travail en partenariat et échanger sur les attentes des parents.

- **L'intégralité des demandes pour la garderie a-t-elle été satisfaite ? comment s'est passée la mise en place ?**

A ce jour, l'ensemble des demandes a été satisfaite.

Le pilotage et le suivi des garderies est assuré par la Direction Ecoles et Bâtiments. Sur chaque site, une ATSEM a la charge de l'accueil des maternels et un vacataire de l'accueil des élémentaires. Selon le nombre d'enfants à accueillir, le nombre d'agents dédiés sera augmenté en conséquence. Les salles utilisées pour cet accueil de garderies ont été communiquées avec précision à la directrice d'école par la Direction Ecoles et Bâtiments.

Le protocole sanitaire en vigueur pour les accueils périscolaires est respecté, à savoir : lavage des mains régulier, port du masque. Un brassage des élèves de classes différentes est autorisé sur ce temps, il pourra être réduit en fonction du nombre d'enfants accueillis.

Les inscriptions restent ouvertes aux familles.

4. Partenariat avec les parents

- 4.1 Actions :
- Vente de chocolat : La vente a très bien fonctionné, 203 boîtes ont été vendues.
- Vente d'objet personnalisé : pour le mois de mai, ce sera :
 - ✓ une trousse en coton, 1 modèle par classe
 - ✓ un plateau 1 modèle pour les CP A, CP B, CP/CE2 A, CP/CE2 B
 1 modèle pour les CP/CE2 C, CE1 A, CE1 B, CE1 C
 1 modèle pour les CE2, CE2/CM1, CM1 A, CM1 B
 1 modèle pour les CM2 A, CM2 B, CM2 C

Les feuilles pour faire les dessins ont déjà été distribuées, les bons de commandes seront donnés la semaine du 15 mars. Les dessins et les commandes seront récupérés au plus tard le 2 avril, pour une distribution fin mai.

- 4.2 Fête de l'école : en attente de la date en Juin et selon les conditions sanitaires
Réunion de préparation avec l'équipe pédagogique
Normalement, elle sera commune avec la maternelle comme les années précédentes.

Prochain conseil d'école n°3 le 15/06/2021

Séance levée à

Procès-verbal établi le 02/03/2021

Présidente de séance : Mme V. DAUBARGUES et Secrétaire de séance : Mme V. DAUBARGUES